



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Places-fantomes-en-garderie-Quebec-solidaire-demande-le-retrait-du-projet-de-loi-27>

# « Places fantômes » en garderie - Québec solidaire demande le retrait du projet de loi 27



- Communiqués -

Date de mise en ligne : lundi 19 janvier 2015

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**QUÉBEC, le 19 janv. 2015 - À la conclusion des consultations en commission parlementaire sur les « places fantômes » en garderie, Québec solidaire exige que la ministre de la Famille mette le développement des enfants au coeur de ses préoccupations et retire le projet de loi 27.**

« La ministre de la Famille doit comprendre le message entendu en commission parlementaire. Tous les intervenants ont rejeté son projet de loi répressif et ont plutôt demandé que le nombre de places soit significativement augmenté pour éviter que des familles inscrivent leurs enfants à l'avance simplement pour s'assurer d'avoir une place au moment où elles en auront besoin. Le consensus est clair : sanctionner les parents et les prestataires de services de garde pour les places inoccupées n'est pas la solution pour assurer l'efficacité des services de garde », explique Françoise David, porte-parole de Québec solidaire.

Pour Mme David, le drame des « places fantômes » n'en est pas un. « Quand on enlève les fériés et les vacances, on arrive à une moyenne de 12 jours de maladies par année par enfant. Voilà comment la balloue libérale a été dégonflée lors de la commission parlementaire. La ministre de la Famille a dû reconnaître que les 10 millions de journées de garde non occupées dont parlait la Commission Robillard étaient exagérés. »

La députée de Gouin croit que le projet de loi 27 n'est qu'une autre pierre de la politique d'austérité du gouvernement Couillard. « Encore une fois, on a tenté de faire peur au monde en parlant de gaspillage de fonds publics dans le but de faire payer les familles du Québec », a-t-elle indiqué.

Selon elle, deux facteurs expliquent le phénomène des places inoccupées et c'est ce à quoi la ministre Charbonneau devrait s'attaquer : le manque de places en services subventionnés et la rigidité du mode de financement. « Quand les CPE voient leur soutien financier diminuer en accueillant un enfant trois jours par semaine au lieu de cinq, ils ont vraiment un problème. En ajustant le mode de financement, en plus de créer suffisamment de places dans les CPE et les milieux familiaux subventionnés, on règlera une grande partie du problème. Même l'auteur du Rapport Boisvert convient qu'il faut revoir le mode de financement des services de garde subventionnés », ajoute-t-elle.